

D.2019.07.03.2.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Juillet 2019

2 – RESEAU STRUCTURANT
2.1 - Linéo 10 : Bilan de la concertation

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel		X (M. Briand jusqu'au point 9.4)	X (a/c du point 10)
BRIAND Sacha	X	X (M. Chollet a/c du point 10)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X (du point 1.1 au point 4.12 et du point 9.1 au point 9.4)	X (M. Grass a/c du point 5.1 jusqu'au point 8.9 et a/c du point 10)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X	X (M. André a/c du point 1)	
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline		X (M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

1) Le contexte

Par délibération D.2019.04.10.2.1 du 10 avril 2019, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé le programme modifié du Linéo 10 Fenouillet – Toulouse.

Le programme modificatif présenté au Comité Syndical du 10 avril 2019 entraîne la réalisation d'un projet qui, en raison de son ampleur, est considéré comme une opération d'aménagement qui « par son importance ou sa nature modifie de façon substantielle le cadre de vie ».

Conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, l'établissement public qui en a pris l'initiative – Tisséo-Collectivités – a mené une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Par délibération D.2019.04.10.2.2 du 10 avril 2019, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé les modalités de la concertation.

2) Les modalités de concertation

La concertation s'est déroulée du 6 au 29 mai 2019 selon les modalités définies dans la délibération du 10 avril 2019 :

- Une publicité préalable dans la presse sur l'objet de la concertation et les modalités de son déroulement sur le secteur du projet : diffusion le 16/04/2019 dans La Dépêche du Midi et le 19/04/2019 dans L'Opinion Indépendante.
- La mise à disposition d'un dossier de concertation au siège de Tisséo-Collectivités et dans les mairies de Fenouillet, St-Alban, Fonbeauzard, Aucamville et Toulouse Lalande, et téléchargeable sur le site internet de Tisséo-Collectivités (tisseo-collectivites.fr) contenant les éléments suivants : présentation du projet, objectifs poursuivis, organisation générale du réseau de transport, calendrier du projet ;
- La mise à disposition du public d'un registre numérique www.registre-numerique.fr/lineo10 pour pouvoir y consigner ses observations et suggestions ;
- La mise à disposition du public d'un registre pour pouvoir y consigner ses observations et suggestions sur les lieux ouverts au public précisés ci-dessus ;
- La tenue d'une réunion publique dans le secteur Nord de l'agglomération, le 28 mai 2019 à Aucamville ;

Des actions complémentaires ont été réalisées par Tisséo-Collectivités et ses partenaires :

- Visite des commerçants du centre-ville d'Aucamville / Toulouse nord avec le Maire d'Aucamville et l'Adjoint au Maire de Toulouse en charge des commerces, le 19/04/2019. Cette visite a permis de présenter à chaque commerçant rencontré le contenu du projet Linéo 10, et d'informer sur la mise à disposition du dossier de concertation et la réunion publique ;
- Réalisation d'un communiqué de presse informant de la concertation Linéo 10 ;
- Information de la concertation Linéo 10 sur les canaux digitaux : site internet tisseo-collectivites.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Réalisation d'un flyer présentant le projet Linéo 10 et incitant à consulter le dossier de concertation en ligne et sur les lieux de la concertation ;
- Distribution de ce flyer le 14/05/2019 aux usagers des lignes de bus actuelles 60 et 69 dont les itinéraires correspondent en grande partie à celui du futur Linéo 10 ;
- Envoi de ce flyer par la Direction de l'Action Territoriale de la Mairie de Toulouse des quartiers 3.1 et 3.2 à leurs contacts par mailing, durant la semaine du 28/05/2019 ;
- Affichage public à Aucamville pour informer de la réunion publique du 28/05/2019.

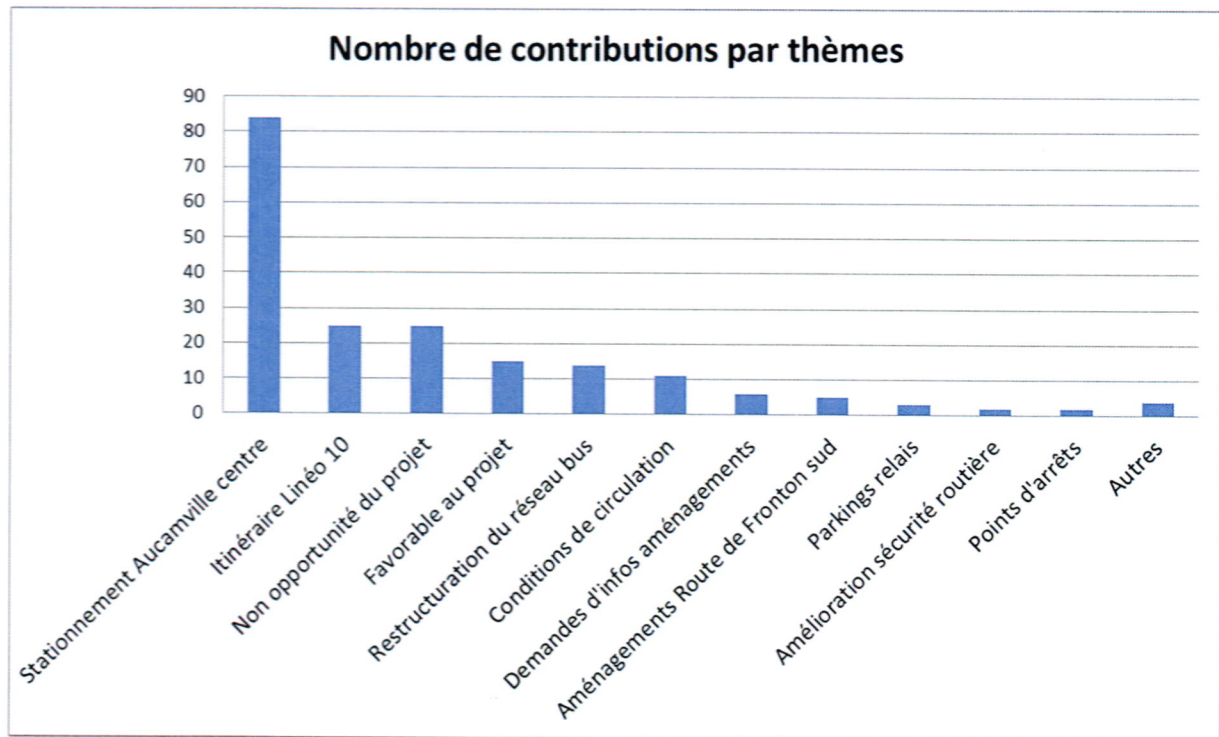
Accusé de réception en préfecture
03162310098620190705-20190703-2-1D-DE
Date de télétransmission : 05/07/2019
Date de réception préfecture : 05/07/2019

3) Le bilan de la concertation

Bilan quantitatif :

- **127 contributions** déposées sur le registre numérique
- **23 contributions** déposées sur les registres papier :
 - 2 contributions sur le registre déposé à la Mairie de Fenouillet
 - 2 contributions sur le registre déposé à la Mairie de Saint-Alban
 - 1 contribution sur le registre déposé à la Mairie de Fonbeauzard
 - 17 contributions sur le registre déposé à la Mairie d'Aucamville
 - 1 contribution sur le registre déposé à la Mairie de Lalande
 - 0 contribution sur le registre déposé à l'accueil de Tisséo-Collectivités
- A noter parmi les contributions déposées sur les registres en Mairie, **2 contributions de communes** directement concernées par le Linéo 10 :
 - La commune de Fenouillet, qui « se prononce favorablement pour le projet Linéo 10 sous réserve :
 - de l'extension de la future ligne Linéo 10 à partir du centre commercial Casino jusqu'au cœur de ville de Fenouillet ;
 - du prolongement de la ligne 110 jusqu'au terminus de Lespinasse en lieu et place du tracé de l'actuelle ligne 59 ;
 - de la création de la ligne « Emploi » sur la RD820 tout en actant le maintien de la ligne 59 jusqu'à La Croix avec prolongation jusqu'à la ZAC de Piquepeyre et l'aménagement de deux arrêts, l'un au niveau du collège et l'autre à hauteur du groupe scolaire situé à proximité de la future place centrale de la ZAC et du cabinet médical à venir ;
 - De la desserte du cœur de ville de Fenouillet par les lignes 110 et 59 le long du CD64 ».
 - La commune de Saint-Alban, qui formule la remarque suivante : « il serait judicieux de mener une réflexion sur la sécurité du giratoire « Les Dolomites » concernant les accès de la RD14 a (rue Bernard Amiel) et de la RD 914 (avenue du 8 Mai 1945). Par ailleurs, il conviendrait que le tracé soit plus explicite et plus précis sur le tronçon compris entre le giratoire de la Mairie et le giratoire de Gaffelaze avenue de Fronton (RD4), compte tenu de l'étroitesse de la voie, dotée de chaque côté de parkings qui doivent être conservés. La circulation de la ligne Linéo devra s'effectuer sur la voie de roulement actuelle ».
- 1 contribution déposée sur le site internet Tisséo
- **Environ 250 personnes présentes lors de la réunion publique** du 28 mai 2019, avec 23 prises de parole

Les thèmes abordés dans les contributions écrites et par les personnes qui sont intervenues lors de la réunion publique du 28/05/2019 :



- **84 contributions concernent l'opposition aux aménagements et à la suppression de stationnement dans le centre d'Aucamville.** Les raisons invoquées sont le souhait de ne pas mettre en péril les commerces de proximité, et de préserver la qualité de vie à Aucamville. Ces contributions sont parfois mises en lien avec la forte urbanisation du secteur nord de l'agglomération et avec les conditions de déplacements de plus en plus difficiles, ainsi qu'avec la mise en sens unique récente du Chemin des Bourdettes.
A noter que la majorité de ces contributions ne remettent pas en cause le Linéo 10, mais ses aménagements dans le cœur de ville.
- **25 contributions concernent l'itinéraire du Linéo 10 :**
 - o Des suggestions de prolongement à Fenouillet centre et à la gare de St-Jory
 - o Des suggestions d'emprunter un itinéraire différent, par la Route de Paris ou par des voiries parallèles à la Route de Fronton
 - o Le regret que le Linéo 10 ne desserve pas Castelginest
 - o Une remise en cause du terminus au centre commercial de Fenouillet, mise en parallèle de l'éventuelle fragilisation des commerces de proximité d'Aucamville
- **25 contributions remettent en cause l'opportunité du projet Linéo 10** et émettent le souhait de conserver et renforcer les lignes de bus actuelles et de préserver le cadre de vie actuel. Certaines proposent des solutions alternatives (extension ligne B, recul du péage de l'A62, etc.). Plusieurs contributions remettent en cause l'opportunité de desservir le centre commercial de Fenouillet.
- **15 contributions sont très favorables au projet,** et certaines souhaitent une ambition plus importante pour la fiabilité des bus, et pour le développement des déplacements à vélo et du covoiturage.

- **14 contributions concernent la restructuration du réseau bus** autour du Linéo 10 et la desserte du secteur nord, notamment pour les scolaires :
 - Desserte du collège de Fenouillet depuis St-Alban
 - Desserte de Fenouillet centre
 - Desserte de Castelginest
 - Desserte de Launaguet
 - Desserte de Gratentour et Bruguières
- **11 contributions portent sur les conditions de circulation** du secteur nord et la mise à sens unique récente du chemin des Bourdettes
- **6 demandes d'informations** plus précises sur les aménagements Linéo prévus, sur les gains de temps attendus et sur les conditions d'insertion du Linéo dans le centre de St-Alban
- **5 contributions concernent les aménagements sur la Route de Fronton à Toulouse nord** : problème de mixité bus-vélos, proximité des circulations bus avec les façades, et conditions de circulation
- **3 contributions portent sur le besoin de parkings-relais**
- **2 contributions concernent des demandes d'amélioration de la sécurité routière** au niveau d'un giratoire à St-Alban
- **2 contributions mentionnent le positionnement de points d'arrêts** ou demande d'arrêt supplémentaire à créer à Lalande
- **1 contribution** sur les aménagements pour les vélos
- **1 contribution** sur la pollution atmosphérique
- **1 contribution** sur la gestion des phases de travaux
- **1 contribution porte sur la nécessité d'aménager un pont sur la Garonne** pour rejoindre les zones d'emplois du nord-ouest de l'agglomération

Eléments de réponse du maître d'ouvrage au contenu des contributions

Les avis formulés sur le projet soumis à la concertation du public peuvent être regroupés selon les 5 thématiques principales suivantes et qui sont développées ci-après :

- 1/ Les aménagements dans le centre d'Aucamville et la problématique du stationnement
- 2/ L'opportunité du projet Linéo 10
- 3/ L'itinéraire et les arrêts du Linéo 10, et le réseau bus associé
- 4/ Les aménagements de voirie envisagés, hors centre d'Aucamville
- 5/ Les parkings-relais

1/ Les aménagements dans le centre d'Aucamville et la problématique du stationnement

Opposition à la suppression de stationnement dans le centre-ville d'Aucamville, commerçant. Souhait de faire circuler le Linéo 10 sur les infrastructures existantes.

Réponse du maître d'ouvrage :

Le projet Linéo 10 vise à apporter une desserte attractive dans le secteur nord, tout en conservant l'attractivité commerciale existante.

Au-delà du tronçon central entre le 448 avenue de Fronton et le chemin Salvy où il n'est pas aujourd'hui prévu d'aménagements, et conformément aux éléments de réponse indiqués lors de la réunion publique du 28 mai 2019, les aménagements entraînant la suppression de places de stationnement ne seront pas réalisés sur la Route de Fronton dans le centre d'Aucamville / nord de Toulouse (entre la rue des Ecoles et le giratoire Allende) tant que des places de stationnement de compensation n'auront pas été réalisées.

Tissé-Collectivités travaille avec ses partenaires pour créer des poches de stationnement directe de l'avenue de Fronton.

Accusé de réception en préfecture
03125310098-20190703-2-1D-
DE
Date de télétransmission : 05/07/2019
Date de réception préfecture : 05/07/2019

2/ L'opportunité du projet Linéo 10

Certaines contributions expriment le souhait de conserver les lignes de bus actuelles, et des doutes sur la pertinence d'une ligne de bus à forte capacité.

Réponse du maître d'ouvrage :

Le secteur nord de l'agglomération toulousaine est le secteur qui enregistre la plus forte augmentation de population depuis 15 ans.

Le projet Linéo 10 est le seul projet de transports publics structurant qui peut être mis en œuvre à court terme (automne 2021), tout en étant cohérent avec les projets à moyen terme : connexion à la 3^{ème} ligne de métro, AFNT (Aménagements Ferroviaires du Nord Toulousain) et BUN (Boulevard Urbain Nord). Il répond à un besoin de liaison performante et capacitaire entre les communes et quartiers bordant la Route de Fronton et le métro ligne B à La Vache.

Les lignes de bus actuelles, notamment la ligne 60, sont régulièrement en surcharge en heure de pointe et doivent être renforcées chaque année pour faire face à l'accroissement de la demande.

Par ailleurs, les aménagements de voirie envisagés pour le Linéo 10 permettront de fiabiliser les temps de parcours, et d'améliorer l'attractivité des transports publics, maillon essentiel du report modal dans un secteur où les conditions de circulation sont parfois très problématiques.

3/ L'itinéraire et les arrêts du Linéo 10 et le réseau bus associé

Plusieurs contributions concernent l'itinéraire du Linéo 10, font des suggestions de prolongements, questionnent la desserte des communes alentour et la desserte du centre commercial de Fenouillet.

A noter la contribution de la commune de Fenouillet, qui émet un avis favorable au Linéo 10 assorti d'une réserve sur la desserte du centre de la commune par Linéo 10 et le réseau bus adapté.

Réponse du maître d'ouvrage :

- **Concernant le choix de la Route de Fronton :** l'itinéraire du Linéo 10 privilégie la desserte de la Route de Fronton, axe le plus urbanisé du secteur nord, avec une continuité urbaine, et une densité répondant aux critères de desserte Linéo. C'est d'ailleurs l'axe qui enregistre actuellement la plus forte fréquentation sur le nord de l'agglomération (lignes 60 et 69).
- **Concernant le terminus nord au centre commercial de Fenouillet :** le programme approuvé en décembre 2017 prévoit la réalisation du Linéo 10 avec un terminus dans un premier temps au niveau du centre commercial de Fenouillet. Ce site constitue en effet un pôle générateur de trafic important pour les visiteurs et les salariés, sur de larges amplitudes horaires, tous les jours de l'année.
- **Concernant la desserte de Fenouillet centre :** un travail est en cours afin d'améliorer les temps de parcours entre Fenouillet et la ligne B du métro. Une première analyse a été conduite sur l'éventuel prolongement de la ligne 110 à Fenouillet. Par ailleurs, Tisséo-Collectivités va étudier l'extension du Linéo 10 pour l'horizon du Projet Mobilités 2025-2030.
- **Concernant la connexion du Linéo 10 au réseau ferroviaire, à Fenouillet et à St-Jory :** il est prévu de connecter le Linéo 10 en le prolongeant à moyen terme à la gare de Fenouillet. L'extension à St-Jory représenterait 6 km de longueur supplémentaire, soit plus de 300 000 km annuels (environ 2 millions d'€uros de coûts d'exploitation supplémentaires par an), dans un tissu urbain peu approprié à une offre de type Linéo.
L'adaptation des lignes de bus autour du Linéo 10 sera travaillée en prenant en compte le besoin de connexion entre les bus Tisséo et le réseau ferroviaire.
- **Concernant les points d'arrêts :** à l'occasion des projets Linéo, Tisséo réinterroge le positionnement des points d'arrêts afin d'avoir une distance inter-arrêts suffisante tout en assurant une bonne desserte des secteurs traversés. Une proposition de positionnement précis des points d'arrêts pourra être présentée dans les prochains mois aux associations de quartier.

- **Concernant la restructuration du réseau bus**, et notamment la desserte de Castelnau, Bruguières, Gratentour, Launaguet : la restructuration du réseau bus autour du Linéo 10 n'est pas encore arrêtée, elle est actuellement en cours d'étude. Les remarques et besoins exprimés lors de la concertation vont permettre de nourrir ce travail en cours. Des échanges ont lieu régulièrement en 2019 avec les élus des communes du nord de l'agglomération. Un échange autour des scénarios d'adaptation du réseau bus pourra avoir lieu en 2020 avec les associations de quartier, en lien avec les élus locaux.

4/ Les aménagements de voirie envisagés, hors centre d'Aucamville

Les contributions concernent : les aménagements sur la Route de Fronton sur les communes de St-Alban, Aucamville et Toulouse, les conditions de déplacements des cyclistes, le besoin d'avoir des informations plus précises sur les aménagements et les gains attendus pour les bus, les conditions de déroulement des travaux.

Réponse du maître d'ouvrage :

Concernant les aménagements sur la Route de Fronton, hors centre d'Aucamville, le maître d'ouvrage n'a conduit pour l'instant que des études préliminaires. Des études d'avant-projet seront réalisées lorsque le maître d'œuvre sera retenu. Des précisions pourront alors être présentées sur les aménagements envisagés et sur les gains précis attendus.

Les principes d'aménagement sont les suivants :

- Maintien d'un double sens de circulation pour tous les véhicules sur la Route de Fronton ;
- Maintien de trottoirs de chaque côté de la voie et de piste cyclable dans le sens qui ne bénéficiera pas de couloir bus + vélos.

Concernant les travaux, en matière d'information des riverains, il est prévu de procéder comme pour les autres axes Linéo : réunion d'information quelques semaines avant le démarrage des travaux, puis courriers aux riverains pour les informer des travaux un mois avant le début, et une semaine avant. Maintien des accès riverains et commerces durant les travaux.

5/ Les parkings-relais

Les contributions concernent le besoin de prévoir des parkings-relais dans le secteur nord pour inciter les automobilistes à laisser leur véhicule et prendre le Linéo 10.

Réponse du maître d'ouvrage :

Il est envisagé la création d'un parking relais d'une cinquantaine de places sur la commune de St-Alban, à proximité de l'arrêt du Linéo 10 « St-Alban centre commercial »).

4) Les enseignements de la concertation

Après cette période de concertation, plusieurs enseignements peuvent être tirés :

- Tout d'abord, les objectifs de la concertation préalable ont été atteints : le dispositif mis en place a permis d'informer les acteurs concernés, de recueillir leurs avis et leurs propositions, d'identifier leurs attentes et leurs besoins.
- Le public qui s'est exprimé était constitué d'habitants des communes concernées (riverains directs du projet ou non), d'élus de communes, de représentants d'associations locales (de quartier, de commerçants).
- Pour la majorité des contributions **le projet Linéo 10 est considéré comme opportun**, dans la mesure où il améliorera l'offre en transports en commun dans le secteur nord à court terme, avant réalisation des autres projets structurants à moyen terme (B^{ème} ligne de métro, AENT, BUN).

- Cependant, de nombreuses contributions indiquent une forte opposition à la suppression du stationnement dans le centre d'Aucamville, et parfois à tout réaménagement de la Route de Fronton dans le secteur commerçant. Le secteur étant déjà encombré au niveau circulation, et avec des voiries étroites, cette opposition va parfois jusqu'à remettre en cause l'opportunité du projet Linéo 10, jugeant préférable de conserver les lignes de bus actuelles, en les renforçant éventuellement.

Suite à cette concertation, il est proposé de poursuivre le projet Linéo 10, en portant une attention particulière aux remarques issues de la concertation, et notamment :

- **Expliciter l'intérêt et les gains attendus du projet Linéo 10** pour le territoire nord afin d'asseoir l'opportunité du projet ;
- **Conditionner la réalisation d'aménagements supprimant des places de stationnement dans le centre d'Aucamville à l'aménagement préalable de places de stationnement en compensation ;**
- **Prévoir des temps d'échanges sur l'adaptation du réseau bus autour du Linéo 10** première phase, ainsi que sur les évolutions du tracé du L10 à terme ;
- **Prévoir des temps d'échanges sur les aménagements de voirie envisagés sur la Route de Fronton hors centre d'Aucamville**, notamment dans les secteurs contraints, lorsque les études avant-projet auront été réalisées.

Les échanges se poursuivront tout au long du projet, permettant notamment de présenter plus en détail les aménagements prévus au fur à mesure de leur élaboration.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver le bilan de la concertation Linéo 10.

.....

Le Comité Syndical
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le bilan de la concertation LINEO 10 Fenouillet – Toulouse.

ARTICLE 2 : DECIDE de poursuivre les études en intégrant les éléments du bilan.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LAFITE

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190705-20190703-2-1D-
DF
Date de télétransmission : 05/07/2019
Date de réception préfecture : 05/07/2019